

DEUX OUVRIERS ECRASES

par une roche, dans une carrière

Trois ouvriers mineurs travaillant dans une mine de la carrière de Palaiseau (Aude). Une roche s'est détachée brusquement et a écrasé deux d'entre eux. M. André Nou, âgé de 50 ans et M. Paul Vignu, âgé de 54 ans, qui ont été tués sur le coup.

Est-ce un miracle ?

Histoire d'une fillette qui souffrait le martyre racontée par le mari

C'est de bon cœur que je réponds à votre demande insérée dans vos colonnes de Santé. C'est à la suite d'une violente crise de foie que le diagnostic du docteur qu'un de nos enfants engagea ma femme à prendre, à tout hasard, des Sels Kruschen. Elle suivit le conseil et deux jours après, l'état de ma femme s'améliora, et huit jours après ma femme était tout à fait bien portante.

Ma femme était constipée ; sa constipation lui donnait de fortes migraines, du jour où elle a pris sa dose de Sels Kruschen, la constipation et les migraines sont complètement disparues. Un autre bémol : ma femme avait du rhumatisme dans ses mains, ses doigts étaient terçus et les docteurs l'empêchaient de dormir. Depuis qu'elle prend des Sels Kruschen, la douleur est également disparue. Elle n'en est qu'à son deuxième flacon.

Je déclare que c'est une guérison que l'on pourrait dire miraculeuse, tellement ma femme est bien portante maintenant, elle qui souffrait tant il y a quelques mois. Je vous engage à publier ma lettre afin que les malades qui me liront puissent en faire leur profit.

7 Février 1930. H. W., Lille

La constipation indique que les déchets de la digestion s'accumulent dans notre corps, où ils fermentent et créent toutes sortes de poisons. L'un de ces poisons est l'acide urique, cause connue des rhumatismes. Les Sels Kruschen empêchent la constipation, dissolvent les cristaux d'acide urique. En vente dans toutes les pharmacies. Prix (taxe comprise), 9 fr. 75 le flacon ; 16 fr. 80 le triple flacon.

Nouvelle méthode d'exécution : l'asphyxie par le gaz

A Carson City, un meurtrier, nommé White, a été exécuté par la nouvelle méthode d'asphyxie par le gaz. L'assassin fut placé dans la chambre mortuaire, lié sur une chaise, il a été suffoqué aussitôt par le gaz qui lui ont été envoyés dans la pièce, tandis que des témoins assistaient à l'exécution par le judas d'une chambre voisine.

Le condamné a montré le plus grand sang-froid jusqu'au moment où on lui a demandé de signer ses dernières volontés, il a même eu le courage de répondre en plaisantant qu'il réclamait un masque contre le gaz.

LA MAISON BLEUE

32 PLACE NOUVELLE AVENTURE, LILLE
SES COMPLETS POUR HOMMES
SPECIALITE POUR COMMUNIONS

Quatre étages d'un hôtel se sont écroulés : un tué, 20 blessés

Quatre étages d'un hôtel de Gènes, habité par des émigrants, se sont écroulés. Une personne a été tuée et vingt autres blessés, dont cinq grièvement. Les blessés sont en grande partie des Arabes, des Syriens et des Arméniens.

BOULOGNE-SUR-MER

SA PLAGE, SON CASINO, SES FORETS

La réunion de la Commission des produits finis à la Préfecture du Nord

Mardi s'est réunie à la Préfecture du Nord la Commission des Produits finis. Elle était présidée par la présidence de M. Rogier, conseiller de préfecture, assisté de M. Herbert, secrétaire.

Six dossiers, comprenant des demandes de frais supplémentaires, pour produits finis, furent examinés et les décisions rendues de suite.

VOIES URINAIRES

Cures radicale tous ecouls, infect, rec et anc.

A. BURY Doct. en M. 47, 23 SAUVAGE, LILLE

DIASEPTOL

Les déclarations des Assurances sociales dans le Nord

Une décision ministérielle prescrivait que les déclarations des assurances sociales devaient parvenir avant le 1^{er} juin, mais on sait qu'une seconde décision est intervenue qui autorise les intéressés à déposer, même après le 1^{er} juin, leurs déclarations. Ajoutons qu'à la date du 2 juin, 200.000 déclarations environ étaient parvenues aux services des assurances sociales pour le département du Nord.

POUR PRÉSERVER

Vêtements, fourrures, tentures, mettez-les à l'abri de la destruction des mites en les vaporisant avec VITOXIL l'insecticide liquide, infatigable, parfumé, ne tachant pas.

EN VENTE : Pharmacies, Drogueries, Grand Magasins, etc.

Bidon 1^{er} taille : 4 fr. 50



1^{er} - Grand pouvoir lubrifiant.

Il importe que la pellicule de graissage résiste, même sous une très faible épaisseur, aux pressions assez fortes auxquelles elle est soumise dans les cylindres et les divers mouvements des moteurs à explosion. L'huile SHELL possède au premier chef cette qualité de résister très bien aux plus fortes pressions.

Le paiement des traitements des Légionnaires et Médailles Militaires

L'article 79 de la loi de Finances du 16 avril 1930 double, à dater du 1^{er} décembre 1929, les traitements de la Légion d'honneur et de la médaille militaire et rétablit l'échéance du 1^{er} juin, qui avait été supprimée par l'article 44 de la loi du 27 décembre 1927. En vue d'assurer l'exécution des dispositions précitées, les comptables payeurs de traitements de la Légion d'honneur et de la médaille militaire ont reçu les instructions suivantes :

1^o Les légionnaires et médaillés militaires, titulaires de livrets de traitement comportant un seul coupon annuel à l'échéance du 1^{er} décembre, soit d'un livret à coupons semestriels dont les coupons, aux échéances du 1^{er} juin ont été annulés par la Grande Chancellerie ou par les comptables, paieront exceptionnellement à l'aide du coupon du 1^{er} décembre 1930, les arrérages de l'échéance du 1^{er} juin 1930.

2^o Les légionnaires et médaillés militaires titulaires, soit d'un livret de traitement comportant un seul coupon annuel à l'échéance du 1^{er} décembre, soit d'un livret à coupons semestriels dont les coupons, aux échéances du 1^{er} juin ont été annulés par la Grande Chancellerie ou par les comptables, paieront exceptionnellement à l'aide du coupon du 1^{er} décembre 1930, les arrérages de l'échéance du 1^{er} juin 1930.

Au moment du paiement de ces arrérages, chacun de ces livrets sera retenu par le comptable payeur, qui l'adressera, accompagné de sa fiche mobile à la Grande Chancellerie (premier bureau) aux fins d'échange contre un nouveau livret et une nouvelle fiche.

A l'appui de cet envoi, le comptable devra mentionner la qualité et l'adresse exacte du titulaire, (circulaire ministérielle en date du 15 mai 1930).

COUPS de SOLEIL, Pomme d'ARDAGH

Un Corse tira sur sa femme dans le cabinet du juge

Hier après-midi, à Paris, après une entrevue dans le cabinet du juge des conciliations le Corse Quilichini, né en 1901, a tiré 4 coups de revolver sur sa femme, qui demandait le divorce.

Quilichini s'est ensuite fait une grave blessure dans la région du cœur. Les deux blessés ont été transportés à l'Hôtel-Dieu.

CA-VA-SEUL POUR MÉTAUX



Du PRINTEMPS sur vos lèvres avec LE ROUGE DE RIMMEL

Fraicheur et ténacité inégalables.

Sa Poudre CHRYSTHEME, célèbre par sa finesse et son parfum et sa véritable merveille : la Crème VELVETIS, pour blanchir les mains et le décolleté.

EN VENTE PARTOUT RIMMEL PARIS - LONDON

NOMINATIONS DANS LA MAGISTRATURE

Par décret en date du 1^{er} juin 1930 sont nommés :

Conseiller à la Cour de Nancy, M. Gémein, conseiller à Douai ; Juges au Tribunal de la Seine, M. Ingrand, conseiller à Nancy ; De Saint-Mihiel, M. Feit, juge suppléant du ressort de Colmar ; de Belfort, M. Tuboulot, juge suppléant du ressort de Besançon ; Substitut du Procureur de la République de Reims M. Albuher, substitut à Chalons-sur-Marne ; de Chalons-sur-Marne, M. Sauvé, attaché technique au Ministère de la Justice ; de ST. QUENTIN, M. Delarbre, juge suppléant du ressort de Colmar.

ROUBAIX-LAINES

10, Rue des Forges, à LILLE

Profitez de l'été pour faire vos achats de laine à tricoter : vous économisez 20 %

CETTE SEMAINE, vous trouverez laine sport, marque « Aigle », tous les nouveaux coloris, la pelote de 50 gr., 5 fr. 25 ; laine mérinos 6 fils, valeur 3 fr. 50 toutes nuances, la pelote de 50 grammes, 2 fr. 80.

Chez les Officiers ministériels

Aux termes d'un décret en date du 1^{er} juin 1930 sont nommés : Notaires à la résidence de Braine (Aisne), M. Laruet, en remplacement de M. Fritz ; Sains-Richaumont (Aisne) Solleux, en remplacement de M. Evrard ; Valenciennes, M. Vassel, en remplacement de M. Fally ; Huisiers du Tribunal de première instance : du Pas-de-Calais, section d'Arras (ancien arrondissement judiciaire de Saint-Pol ; Capron, en remplacement de M. Bachelier ; de l'Aisne, section de Saint-Quentin (ancien arrondissement judiciaire de Saint-Quentin), Lemerrier, en remplacement de Delacroix.

Honorariat conféré : MM. Beaumont, ancien huissier du tribunal de première instance de Valenciennes ; Piérot, ancien huissier du tribunal de première instance du Nord (section de Valenciennes) ; Lesaffre, ancien huissier du tribunal de première instance du Nord (section de Valenciennes).

CA-VA-SEUL POUR MÉTAUX

BIBLIOPHIE

LA REVUE DE FRANCE du 1^{er} juin, publiée notamment : Louis-Philippe, La vie érotique d'un exilé, par Raymond Recouly. — Tautala, par Abel Hermant. — Les embarras de l'Anglais, par Raymond Recouly. — L'actualité littéraire, par Pierre Audiat. — La vie courante, par Georges Lecomte. Et les commentateurs...



CYCLISME

VANDERHAEGHEN ET CHOUART ENLEVENT LE TROUPEAU DE BOUVIERS

La course annuelle organisée à l'occasion de la ducasse de Roubaix par le Comité local des fêtes jouit toujours, tant auprès du public que des coureurs d'un très grand succès.

1930 ne devait pas faillir à cette tradition et lundi dernier 3 juin 35 concurrents sur les 35 engagés se présentèrent à l'appel du départ.

Goubert fut l'un des animateurs principaux de l'épreuve qui fut remarquablement menée. Trois hommes se présentèrent au départ final. Le Belg. Vermaesen était nettement troisième. L'arrivée des deux premiers, très difficile à juger, souleva quelques difficultés que la Commission des Courses résolut en proclamant 1^{er} ex aequo : Chouart et Vanderhaeghen. Les résultats, sont donc établis comme suit : 1^{er} ex aequo : Vanderhaeghen et Chouart ; 2^e Vermaesen, même temps ; 4^e Goubert, à 50 m. ; 5^e Provot, à 300 m. ; 6^e Joly ; 7^e Mautroid et 8^e Nicolas Charlet, Bismé, Aumont, Bousquet, etc.

LE GRAND PRIX ROVER A HARNES

Le grand Prix Rover a remporté un beau succès. Une nombreuse affluente était venue encourager les 64 coureurs engagés au départ.

La course fut menée à la moyenne de 34 km à l'heure.

Simon Watrain, de la Pédale Harnoise battit ses concurrents au sprint avec son vélo sur Gaston Labau et Pierre Stré, du V.C.H.

Le prix d'équipe fut gagné par la Pédale Harnoise.

Voici le classement : 1^{er} Simon Watrain, P.H. ; 2^e Gaston Flahaut, V.C.H. ; 3^e Pierre Brès, P.H. ; 4^e Demolée, de Beaucourt ; 5^e Arthur Lecomte, P.H. ; 6^e Morchionot ; 7^e Stéphane Krausk ; 8^e Fernand Mouchon ; 10^e Julien Lobel ; 11^e Van der Veken ; 12^e Georges Bormans ; 13^e Victor Poullet ; 14^e Valéry Wazak ; 15^e Hippolyte Housseaux.

Le VII^e Grand Critérium cycliste du Réveil du Nord

(EPREUVE NATIONALE)

Dimanche 29 Juin (150 kilomètres)

Près de 7.000 fr. de prix

PRIX SPECIAUX AUX CATEGORIE ET DEBUTANTS. — PRIMES AUX CLUBS

Engagements : REVEIL DU NORD 186, Rue de Paris, 186 - LILLE (Indiquer classe et catégorie)

POUR LE 3^e PARIS-AVENNES-FOURMIES ON S'ENGAGE

C'est le dimanche 29 courant que se disputera le 3^e Paris-Avennes-Fourmies. Cette épreuve internationale sera organisée par les règlements de l'U.V.F. ouverte aux coureurs de toutes classes, toutes catégories, sauf amateurs, licenciés de l'U.V.F. ou de l'Union Cycliste internationale.

Les prix : La liste des prix sera tout aussi importante que les années précédentes. Au classement général, 25 prix en espèces dont 5.000 fr. au vainqueur, 1.000 au second, 600 au 3^e, 400 au 4^e, 300 au 5^e, 200 au 6^e, 150 au 7^e, 100 au 8^e, 50 au 9^e, 30 au 10^e, 20 au 11^e, 10 au 12^e, 5 au 13^e, 3 au 14^e, 2 au 15^e. Des prix supplémentaires seront attribués aux premiers de chaque catégorie.

Les engagements, pour les coureurs professionnels, doivent être adressés à M. Lénard, secrétaire de l'U.V.F. Fourmies, 37, rue Saint-Louis, Fourmies.

COMMISSION DES COURSES DU NORD Une réunion de la Commission des Courses aura lieu dimanche à 9 h. 30, au café Moderne, Grand Place à Lille.

FOOTBALL-ASSOCIATION

R. O. ARRAS BAT U. S. VALENCIENNES-ANZIN PAR 4 BUTS A 3

Les Arrageois ont fourni une belle partie dimanche, à Valenciennes, en présence de nombreux spectateurs. Les buts furent marqués par : Desbrières, à la 15^e minute, par : Desbrières, à la 25^e minute, par : Desbrières, à la 35^e minute, par : Desbrières, à la 45^e minute.

Les Valenciennais ont joué avec beaucoup de courage et de ténacité, mais ils ont été vaincus par les Arrageois.

Le résultat est donc de 4 buts à 3 en faveur des Arrageois.

Le résultat est donc de 4 buts à 3 en faveur des Arrageois.

Le résultat est donc de 4 buts à 3 en faveur des Arrageois.

Le résultat est donc de 4 buts à 3 en faveur des Arrageois.

Le résultat est donc de 4 buts à 3 en faveur des Arrageois.

Le résultat est donc de 4 buts à 3 en faveur des Arrageois.

Le résultat est donc de 4 buts à 3 en faveur des Arrageois.

Le résultat est donc de 4 buts à 3 en faveur des Arrageois.

Le résultat est donc de 4 buts à 3 en faveur des Arrageois.

Le résultat est donc de 4 buts à 3 en faveur des Arrageois.

Le résultat est donc de 4 buts à 3 en faveur des Arrageois.

Le résultat est donc de 4 buts à 3 en faveur des Arrageois.

Le résultat est donc de 4 buts à 3 en faveur des Arrageois.

Le résultat est donc de 4 buts à 3 en faveur des Arrageois.

Le résultat est donc de 4 buts à 3 en faveur des Arrageois.

Le résultat est donc de 4 buts à 3 en faveur des Arrageois.

Le résultat est donc de 4 buts à 3 en faveur des Arrageois.

HUILE LESIEUR

HUILE DE TABLE
ARACHIDE RUFISQUE EXTRA VIERGE



Nos belles sociétés sportives



L'équipe première de football de l'U. S. de Frais-Marais

Four être toute jeune l'Union Sportive de Frais-Marais n'est pas moins une excellente société qui montre beaucoup d'activité. Réorganisée depuis janvier dernier, elle compte actuellement une cinquantaine de membres qui forment trois bonnes équipes de football.

Et depuis la réorganisation du groupement, la première équipe notamment n'a cessé de progresser : elle n'a pas connu une seule défaite au cours de la saison, ce qui est d'un bon augure pour l'avenir. Le Comité est ainsi composé : président, M. Bourde ; vice-président, M. Bonnet ; secrétaire, M. Dupriez fils ; trésorier, M. Dupriez père.

Le siège de la Société se trouve à l'adresse suivante : route de La Laine où les fervents du ballon rond de Frais-Marais seront toujours les bienvenus.

BOXE

Les boxeurs Helms et Géo Williams, de Lille, étant placés sous la direction du professeur Dubus, prient de s'adresser à ce dernier, 41, rue de Valenciennes à Roubaix (téléphone 37.41), pour tout ce qui concerne les boxeurs.

DÉFI RELEVÉ

Le professeur J. Domergue, relève au nom de son club le défi que lui a lancé Bétrio, champion du Pas-de-Calais, pique 1930, manager Walard Desoutter, et se tient à sa disposition où vous le voudrez. Limite des poids plumes 57 kg. 150 à la mesure au vainqueur, voir sa page personnelle, s'il le desire.

Les organisateurs, Dalbarre père et J. Domergue, comptent organiser ce combat prochainement, à Valenciennes, au stade de la Liberté, le dimanche 1^{er} juillet, à 10 heures. Les deux combattants ont accepté de se battre à la limite des poids plumes, 57 kg. 150, car Van Camp ne fait que 50 kilos.

MOTOCYCLISME

Le Moto-Club du Nord à Versailles

A la demande de nombreux membres, le Moto Club du Nord organise une excursion à Versailles, les 2 et 3 juin prochains.

Le départ aura lieu dimanche à 5 h. afin de profiter de toute l'après-midi pour visiter Versailles et les environs de la capitale. Le retour se fera lundi matin à la machine et qu'il y aura un service de chauffeur si prévu.

En surplus des nombreux lots composant la loterie habituelle, 2 motos et un joli portefeuille viendront s'ajouter à la liste. Des billets de loterie de 10 francs seront également distribués.

Départ : au Monument aux Morts, à Roubaix, à 5 h. direction Brasserie flamande, rue Nationale, à Lille, avec le groupe Hillois. Les accablés, sont priés d'être très exacts au rendez-vous pour éviter toute perte de temps. Capitaines de route : M. Dherin et Decuyper.

MARCHE

Le Critérium International Lille-Lezennes

Cette épreuve de marche, d'un parcours de dix kilomètres, se disputera le dimanche 29 juin au profit de la caisse de secours des victimes de la guerre. Les participants sont priés de se rendre à la gare de Valenciennes à 5 heures, direction Lille. Le départ aura lieu à 6 heures, à la gare de Valenciennes, direction Lille. Les participants sont priés d'être très exacts au rendez-vous pour éviter toute perte de temps. Capitaines de route : M. Dherin et Decuyper.

ATHLETISME

Le Nord aux Grands Prix des Jeunes

Les cinq juniors nordistes, qui participent dimanche, à Paris aux Grands Prix des Jeunes, se sont bien comportés, se qualifiant tous dans les éliminatoires pour les épreuves finales : Deleaux (R. C. Roubaix) termina 3^e sur 300 mètres, cours en 38" 5/8 ; Joly (Excelsior A. C.) en 39" 1/8 ; 5^e classe le sur 100 mètres : Lecomte (Louches) avec un jet de 10 m. Il prit la 4^e place au lancement du poids ; Dewez (Iris C. L.) avait fait une excellente performance en lançant le poids de 12 mètres dans la finale où quatre coureurs s'accrochèrent et furent pénalisés ; Delecoix (C. J. Roubaix) termina 10^e sur 1.500, gagné en 31" 1/2.

Le champion Henri Marlière de Macon-Condé est autorisé à jouer aux Stambouls (Belgique). Cette autorisation fédérale n'est valable que pour cette année ; ce joueur sera incorporé dans une équipe française en 1931.

Le champion Henri Marlière de Macon-Condé est autorisé à jouer aux Stambouls (Belgique). Cette autorisation fédérale n'est valable que pour cette année ; ce joueur sera incorporé dans une équipe française en 1931.

Le champion Henri Marlière de Macon-Condé est autorisé à jouer aux Stambouls (Belgique). Cette autorisation fédérale n'est valable que pour cette année ; ce joueur sera incorporé dans une équipe française en 1931.

Le champion Henri Marlière de Macon-Condé est autorisé à jouer aux Stambouls (Belgique). Cette autorisation fédérale n'est valable que pour cette année ; ce joueur sera incorporé dans une équipe française en 1931.

Le champion Henri Marlière de Macon-Condé est autorisé à jouer aux Stambouls (Belgique). Cette autorisation fédérale n'est valable que pour cette année ; ce joueur sera incorporé dans une équipe française en 1931.

Le champion Henri Marlière de Macon-Condé est autorisé à jouer aux Stambouls (Belgique). Cette autorisation fédérale n'est valable que pour cette année ; ce joueur sera incorporé dans une équipe française en 1931.

Le champion Henri Marlière de Macon-Condé est autorisé à jouer aux Stambouls (Belgique). Cette autorisation fédérale n'est valable que pour cette année ; ce joueur sera incorporé dans une équipe française en 1931.

Le champion Henri Marlière de Macon-Condé est autorisé à jouer aux Stambouls (Belgique). Cette autorisation fédérale n'est valable que pour cette année ; ce joueur sera incorporé dans une équipe française en 1931.

Le champion Henri Marlière de Macon-Condé est autorisé à jouer aux Stambouls (Belgique). Cette autorisation fédérale n'est valable que pour cette année ; ce joueur sera incorporé dans une équipe française en 1931.

Le champion Henri Marlière de Macon-Condé est autorisé à jouer aux Stambouls (Belgique). Cette autorisation fédérale n'est valable que pour cette année ; ce joueur sera incorporé dans une équipe française en 1931.

Le champion Henri Marlière de Macon-Condé est autorisé à jouer aux Stambouls (Belgique). Cette autorisation fédérale n'est valable que pour cette année ; ce joueur sera incorporé dans une équipe française en 1931.

Le champion Henri Marlière de Macon-Condé est autorisé à jouer aux Stambouls (Belgique). Cette autorisation fédérale n'est valable que pour cette année ; ce joueur sera incorporé dans une équipe française en 1931.

Le champion Henri Marlière de Macon-Condé est autorisé à jouer aux Stambouls (Belgique). Cette autorisation fédérale n'est valable que pour cette année ; ce joueur sera incorporé dans une équipe française en 1931.

Le champion Henri Marlière de Macon-Condé est autorisé à jouer aux Stambouls (Belgique). Cette autorisation fédérale n'est valable que pour cette année ; ce joueur sera incorporé dans une équipe française en 1931.

Le champion Henri Marlière de Macon-Condé est autorisé à jouer aux Stambouls (Belgique). Cette autorisation fédérale n'est valable que pour cette année ; ce joueur sera incorporé dans une équipe française en 1931.

Le champion Henri Marlière de Macon-Condé est autorisé à jouer aux Stambouls (Belgique). Cette autorisation fédérale n'est valable que pour cette année ; ce joueur sera incorporé dans une équipe française en 1931.

Le champion Henri Marlière de Macon-Condé est autorisé à jouer aux Stambouls (Belgique). Cette autorisation fédérale n'est valable que pour cette année ; ce joueur sera incorporé dans une équipe française en 1931.

Le champion Henri Marlière de Macon-Condé est autorisé à jouer aux Stambouls (Belgique). Cette autorisation fédérale n'est valable que pour cette année ; ce joueur sera incorporé dans une équipe française en 1931.

Le champion Henri Marlière de Macon-Condé est autorisé à jouer aux Stambouls (Belgique). Cette autorisation fédérale n'est valable que pour cette année ; ce joueur sera incorporé dans une équipe française en 1931.

PEUILL. FON DU 4 JUNE 1930. - N° 57



Expiation

PAR Charles Val.

— Au fait, il est peut-être préférable que je vous accompagne.

Laissez-moi faire ce voyage avec vous ; laissez-moi assister à l'exécution d'un malfrat que la loi protège.

Je vous promets que je ne dirai rien, que je me contenterai seulement lorsque vous aurez parlé et que vous m'aurez désigné comme sa fille, de lui creuser à la face ou de ramasser à pleines mains de la boue pour la lui jeter au visage.

Martine était suffoquée par l'émotion, par la crainte que Gilberte ne s'écroulât dans sa résolution nouvelle.

Elle fit un effort pour se ressaisir, comme un nageur submergé par une vague secoue la tête hors de l'eau.

Puis, pour arrêter les fermentations qui s'effectuaient dans l'imagination de la jeune fille, elle décida qu'elle accomplirait la mission dévolue, elle promit qu'elle partirait, sans qu'elle était décidée, dit qu'elle allait faire ses préparatifs, elle demanda à Gilberte de la laisser partir seule et de rester à Fresles pour soigner le vieux Gourin, qu'on ne

pouvait abandonner puisqu'il était allité, dans un état de faiblesse croissante.

Sur les instances de la jeune fille, Martine dut fixer le jour de son départ, avertir dès le lendemain, son maître que, pendant une courte absence, Gilberte viendrait prendre soin de ses repas.

Une stupor se peignit sur les traits du vieillard, à cette information, mais il se garda de révéler les appréhensions et les craintes qu'elle lui inspirait.

Le trajet que Martine avait résolu d'accomplir n'était que d'une trentaine de kilomètres, mais l'effort comme s'il se fut agi d'un voyage au long cours, plein d'imprévu, de périls et de conséquences inattendues.

Gilberte la conduisit à la gare, un matin, après une nuit passée à lui répéter ses recommandations, à renouveler ses conseils, à faire promettre à la pauvre déléguée de suivre les moindres détails de la tactique qu'elle l'obligeait à adopter.

Quand Martine eut pris place sur la dure banquette d'un compartiment de troisième classe, Gilberte lui trouva une attitude si émue, si effrayée, qu'elle redoula un revirement dans son état d'esprit et un échec.

Elle eût souhaité voir partir la voyageuse en proie à de troubles furieux, et elle lui voyait inerte, passive comme un médium obéissant à toutes les suggestions du magnétiseur.

Au moment où le train s'ébranla, elle l'embrassa et lui murmura à l'oreille : « Du cran, maman, allons, de l'estomac » et, pour donner plus d'expression à ces dernières paroles, elle grince ses dents pointues sur la mâchoire, fit grincer ses dents et

jeûilla de ses yeux les éclairs d'une volonté homicide.

Aussitôt qu'elle fut seule, Martine vit défilier avec une telle rapidité les poteaux télégraphiques, les haies et les talus qui bordaient la voie du chemin de fer, qu'elle s'effraya à l'idée qu'elle allait se trouver bientôt en présence de Bernard Chambreuil.